

CONTRAT D'ENGAGEMENT FRUITS ENTRE

NOM.....  
PRENOM.....  
TELEPHONE.....  
MAIL.....  
ADRESSE.....  
.....  
Ci-après nommé « l'Adhérent »

ET  
SARL LA FERME DES PERRIERES  
Saint-Hilaire-Saint-Mesmin  
Loiret  
[www.lespaniersbioduvaldeloire.fr/ProducteursDetail.aspx?id=14](http://www.lespaniersbioduvaldeloire.fr/ProducteursDetail.aspx?id=14)  
Ci-après nommé « Le Producteur Partenaire »

## Année 2017 – Distribution tous les 15 jours Du 31/08/2017 au 29/03/2018

### Les signataires du contrat s'engagent :

A respecter les principes et engagement définis dans la Charte des AMAP.

#### Engagements de l'adhérent

- **A pré-financer la production** en payant à l'avance par 1 ou 2 chèques libellés à l'ordre de « SARL LA FERME DES PERRIERES ».
- **Etre à jour de sa cotisation de membre de l'association « AMAP de la Butte »** chargée d'organiser les distributions et d'animer la relation solidaire et de proximité entre les partenaires et les adhérents souscripteurs.
- **A venir chercher son panier de fruits.** Ce dernier ne sera pas remboursé en cas d'oubli de l'adhérent. Si l'adhérent ne prend pas son panier de fruits, ce dernier sera donné au Secours Populaire Français.
- **A participer à la réunion de bilan de fin de saison organisée par l'association.**

#### Engagements du producteur partenaire

La Ferme des Perrières produit des pommes, des poires et des kiwis selon les méthodes de l'agriculture biologique. Dans ce contrat vous propose de vous livrer : **poires william's** à 3,40 €/ kg et des **POMMES (reine de reinette, akane, royale gala)** à 3,20 €/ kg. Les fruits seront issus soit d'un verger en agriculture biologique, soit d'une parcelle en deuxième année de conversion cultivée selon le cahier des charges de l'agriculture biologique.

La livraison se fera tous les 15 jours et sera acheminée par Jean-Marc Jendrier, maraîcher de l'AMAP de la Butte.

**Le contrat s'établira sur 15 distributions, tous les 15 jours.**

**La première livraison commencera le jeudi 14/09/2017 et se terminera le jeudi 29/03/2018.**

Je, soussigné(e).....choisis de recevoir tous les 15 jours :

\* .....kg de Poires william's 3,40 €/ kg .....kg \* .... livraisons = .....€  
\* .....kg de pommes (reine de reinette, akane, royale gala) 3,20 €/ kg .....kg \* ...livraisons= .....euros

TOTAL ..... euros  
(Je paie ce montant par chèque – pas plus de 2)

Fait à Paris, le .....

Signatures :